

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	5	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	12	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	18	
La rubrique informative	21	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	30	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	32	
Un grand merci à tous nos collaborateurs.		Mise en pages : Annick Gaudet
		Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 22 no 2
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire



Un train de souvenirs...

Les activités du 100^e de Macamic réalisées à ce jour attirent les gens; en effet, la participation de la population est au rendez-vous, que ce soit pour le tournoi de pêche, la soirée irlandaise et comme le mentionnait un journaliste, même les conférences de presse sont devenues un incontournable.

Bravo à notre président, Gilles Parent et à son équipe, merci également à tous nos organismes, que ce soit les Lions, le Cercle de Fermières ou les Chevaliers de Colomb pour leur implication et surtout,

merci à nos bénévoles et à tous nos précieux commanditaires.

Les grandes retrouvailles seront l'occasion pour chacun de démontrer notre fierté d'être Macamicoise et Macamicois, une belle opportunité d'accueillir nos visiteurs avec le sourire, d'être à l'écoute de leurs besoins et de faire en sorte que leur séjour parmi nous devienne une nouvelle raison de choisir Macamic comme prochaine destination touristique.



Dans un autre ordre d'idées, je vous fais un suivi sur le dossier de la Montagne à Fred; depuis notre dernière communication, il n'y a rien de nouveau,

notre équipe de direction suit l'évolution de ce dossier et notre position demeure toujours la même, c'est-à-dire « Pas sur notre montagne, le projet de carrière de pierres ».



Lors de la dernière rencontre mensuelle de la MRC, le 22 mars dernier, la gouvernance était à l'ordre du jour; les discussions ont porté sur **l'élection du préfet au suffrage universel**, c'est-à-dire élu par la population de l'Abitibi-Ouest au lieu d'être élu par les maires. Étant le seul maire favorable à ce mode de scrutin, le conseil des maires a plutôt choisi le statu quo; en contrepartie, je propose que notre MRC tienne, dans les 12 prochains mois, une démarche prospective sur la vision future de notre développement territorial en Abitibi-Ouest avec la participation citoyenne de tous ceux et celles qui ont à cœur le devenir de notre territoire.

Élections automne 2017



Comme le temps passe rapidement, le mandat de vos élus se termine cette année; les élections pour choisir l'équipe qui vous représentera pour les quatre prochaines années se tiendront le 1^{er} dimanche de novembre 2017.

Afin de connaître vos attentes pour les quatre prochaines années, peu importe le domaine, que ce soit en loisirs, culture, voirie municipale, eau potable, développement touristique, industriel, commercial ou autres, je vous invite à venir soumettre vos idées au maire le mercredi 3 mai prochain, à 19 heures, à la Bibliothèque municipale; une rencontre similaire est prévue en avant-midi, à la salle municipale secteur Colombourg, de 10 heures à 12 heures.

Le maire,

Claude N. Morin

Informations municipales

Comptes de taxes 2017

Veillez prendre note que les comptes de taxes ont été envoyés par la poste à la fin de janvier; si vous n'avez pas reçu votre compte, veuillez communiquer avec madame Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223.

Source : Joëlle Rancourt

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2017

Encombrants

On peut définir les encombrants comme étant de gros objets d'origine résidentielle qui, à cause de leur taille, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières (déchets ou recyclage) et ne peuvent être apportés à l'écocentre dans le coffre d'une voiture.

Dates de la collecte des encombrants

Le mardi 16 mai 2017 pour les secteurs de l'ancienne paroisse de Macamic et de l'ancienne Ville de Macamic

Le mercredi 17 mai 2017 pour le secteur Colombourg

Pour être assuré d'une collecte, vous devez donner votre nom et votre adresse **au plus tard le lundi 15 mai 2017**, au bureau de l'hôtel de ville, au 819 782-4604, poste 228 (boîte vocale).

Ne pas oublier de mettre vos encombrants dans des boîtes ou des sacs au bord du chemin **la veille de la collecte**.

Matières refusées lors de la collecte
(Veillez noter que si certains rebuts ne sont pas ramassés lors de la collecte, c'est que ceux-ci faisaient partie des matières refusées)

- ✓ Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu
- ✓ Pneu non démonté de la jante
- ✓ Pneus d'un diamètre plus grand que 48 pouces
- ✓ Animaux morts
- ✓ Armes à feu et munitions
- ✓ Plastique d'ensilage
- ✓ Poches de grain
- ✓ Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (ex. : bardeaux d'asphalte, gypse, ciment, briques)

- ✓ Résidus domestiques dangereux (produits ménagers, huile et filtre à moteur, antigel, peinture, solvants, piles, etc.)
 - ✓ Matériel électronique (ex. : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo)
 - ✓ Les résidus verts (ex. : branches, gazon, foin)
-

Journée de grand nettoyage

Le 27 mai prochain, le Comité du 100^e, en collaboration avec la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic, procédera à la distribution de plants d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre. Profitant de cette action, ayant à cœur l'environnement et également le souci de la propreté et de la beauté de notre territoire municipal, le Comité du 100^e vous invite à participer à l'activité grand nettoyage où les gens sont conviés à procéder au ramassage des détritrus laissés en bordure des routes, des rues et des parcs.

À cette occasion, le Comité du 100^e et la Ville de Macamic invitent toute la population à procéder au ménage de leur terrain en ramassant les nuisances qui pourraient s'y trouver et en entretenant leur terrain (pelouse, mauvaises herbes,

etc.) et même les bâtiments (petits ou gros travaux de rénovations extérieures pouvant améliorer l'aspect de nos propriétés). En tant que citoyens fiers de leur municipalité, nous nous devons de rendre notre milieu plus beau... pour nous d'abord, mais également pour nos nombreux visiteurs attendus cet été lors des grandes festivités.

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de sa séance ordinaire du 1^{er} mai 2017, à 19 heures, à la salle municipale du secteur Colombourg, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

28, 8^e Avenue Ouest
Lot 4 729 687
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché

(garage) avec une marge latérale est où l'espace libre à ciel ouvert est de 0,50 mètre au lieu de 0,60 mètre tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 1^{er} mai 2017, à 19 heures, à la salle municipale du secteur Colombourg au 705, 2^e-et-3 rang de Colombourg.

Donné à Macamic, ce 13 avril 2017.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de sa séance ordinaire du 1^{er} mai 2017, à 19 heures, à la salle municipale du secteur Colombourg, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

8, rue Macameau
Lot 4 049 148
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché (garage) avec une marge avant côté sud à 8 mètres au lieu de 18,34 mètres tel que le stipule l'article 8.1.2 concernant l'alignement existant en tant que marge de recul avant;
- Permettre le maintien tels que construits des bâtiments secondaires détachés (garage et remise) avec une superficie totale de 206 mètres carrés et permettre l'agrandissement du garage côté est de 61,34 mètres carrés (15' x 44') portant ainsi la superficie totale des bâtiments secondaires détachés à 267,34 mètres carrés au lieu de 120 mètres carrés;
- Permettre le remplacement de la piscine existante située en marge avant côté sud.

Le tout tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 1^{er} mai 2017, à 19 heures, à la salle municipale du secteur Colombourg au 705, 2^e-et-3^e rang de Colombourg.

Donné à Macamic, ce 13 avril 2017.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017, à 19 heures, à la salle municipale du secteur Colombourg, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

522, Route 393
Macamic (Québec)
Lot 4 049 710

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché (garage) avec une marge latérale sud de 0,98 mètre au lieu de 2,00 mètres tel que décrit au tableau 2 du règlement de zonage No 07-080 et ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 1^{er} mai 2017, à 19 heures, à la salle municipale du secteur Colombourg au 705, 2^e-et-3^e rang de Colombourg.

Donné à Macamic, ce 13 avril 2017.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Aux citoyens de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Le rapport financier consolidé du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 sera adopté à la séance ordinaire du conseil, le 1^{er} mai 2017,

à 19 heures, à la salle municipale du secteur Colombourg.

Donné à Macamic, ce 13 avril 2017.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Règlement concernant les refoulements d'égouts

À tous les propriétaires d'immeubles desservis par les réseaux d'égouts sanitaire, pluvial (**incluant les fossés à ciel ouvert**) ou combiné, nous vous rappelons l'existence du règlement No 04-041 contre les refoulements d'égouts; ce règlement précise, entre autres :

ARTICLE 3

Tout propriétaire d'immeuble doit installer une soupape de sûreté sur les branchements horizontaux recevant les eaux usées de tous les appareils, notamment les renvois de planchers, les fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs et tous les autres siphons installés dans le sous-sol et les caves ainsi que sur les branchements qui reçoivent les eaux pluviales provenant de surfaces extérieures en contrebas du

terrain avoisinant et adjacentes au bâtiment telles que les descentes de garage, les entrées extérieures ou les drains français. En tout temps, les soupapes de sûreté doivent être tenues en bon état de fonctionnement.

ARTICLE 6

Le présent règlement s'applique à tous les bâtiments érigés ou à être érigés dans la municipalité, quelle que soit la date de construction. Le texte intégral de ce règlement peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture.

Rappel concernant les abris d'autos amovibles



Nous désirons vous rappeler qu'il existe un règlement municipal concernant l'installation des abris d'autos amovibles; ce règlement stipule ce qui suit :

Chapitre 9.6

Tout abri d'auto amovible **est prohibé entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre**; il n'est autorisé que pour desservir un usage résidentiel et doit être localisé à une distance minimale de 1,0 mètre de la ligne de lot avant.

Vous devez démonter votre abri d'auto amovible **en entier**, soit la toile et la structure de métal; seuls les ancrages peuvent demeurer au sol.



De plus, il est interdit d'installer un abri escamotable ou abri d'été, entendu que ce type d'abri comporte une structure, un toit mais pas de parois latérales (murs); cependant, la présente interdiction ne concerne pas les pavillons de jardin, les gazebos et les abris en moustiquaire.

Un abri d'auto amovible doit être muni d'ancrages au sol installés de manière à ce qu'il résiste à la poussée du vent.

Les matériaux de revêtement extérieur doivent être opaques et d'une seule couleur. Ils doivent être entretenus et maintenus en bon état.

Si vous avez besoin de plus de renseignements concernant ce règlement, vous pouvez nous joindre à l'hôtel de ville de Macamic, entre 8 heures et 12 heures et entre 13 heures et 16 heures 30 au 819 782-4604.

L'utilisation de l'eau potable

L'arrosage des pelouses et des jardins

Afin d'éliminer l'utilisation abusive de l'eau potable pour fin d'arrosage extérieur, des politiques d'arrosage sont établies selon les numéros civiques.

L'arrosage est permis durant la période du 15 mai au 1^{er} octobre entre 19 heures et 24 heures; il est interdit en dehors de ces périodes.

Les citoyens dont les résidences portent des numéros civiques pairs peuvent arroser les mardis, jeudis et samedis uniquement tandis que les citoyens dont les résidences portent des numéros civiques impairs peuvent arroser les mercredis, vendredis et dimanches.

De manière générale, seul l'arrosage manuel à l'aide d'un boyau d'arrosage muni d'une fermeture



automatique est autorisé; cependant, les tourniquets et autres instruments commerciaux d'arrosage ainsi que les systèmes d'arrosage automatiques enfouis dans le sol sont autorisés en autant qu'ils soient utilisés de façon raisonnable.

Dans le cas de nouvelles pelouses, l'arrosage est autorisé tous les jours au besoin pendant 15 jours suivant l'installation.

Lavage des autos et autres véhicules



Le lavage des véhicules est permis tous les jours à n'importe quelle heure de la journée à la

condition d'utiliser un boyau muni d'une fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

Nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios, etc.

Il est interdit d'utiliser un boyau avec ou sans fermeture automatique pour nettoyer les entrées d'autos, les trottoirs et les patios.

Nonobstant l'alinéa précédent, du 1^{er} avril au 15 mai, il est permis d'utiliser un boyau avec fermeture automatique pour nettoyer les entrées d'automobiles, les trottoirs et les patios. Le nettoyage est également autorisé lors de travaux de peinture ou de rénovation du pavage ou du bâtiment.

Le remplissage des piscines

Sauf en cas de force majeure, le remplissage des piscines est autorisé une seule fois par année, entre le 15 mai et le 1^{er} septembre, entre 19 heures et 6 heures.



Nonobstant l'alinéa précédent, le remplissage en dehors des heures précisées est autorisé à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine ou pour des besoins de mise en forme de la toile jusqu'à un maximum de 30 centimètres de profondeur. (Règlement 04-046 et ses amendements).

La bibliothèque

**Bibliothèque municipale Desjardins
de Macamic**

819 782-4604, poste 274



Visitez-nous sur Facebook

Nouveautés (Macamic)

- Ciel de guerre sur nos amours
Claire Bergeron
(Don Club Lions)
- Le saut de l'ange
Lisa Gardner
- La galerie des jalousies t. 3
Marie-Bernadette Dupuy
(Don Club Lions)
- Rue des Remparts
Micheline Lachance
- La petite maison du Sixième Rang
Micheline Dalpé
- Humeurs d'une femme mûre et
divertissante
Lise Dion
- Soupers à la mijoteuse
- La fille dans le brouillard
Donato Carrisi
- En as-tu vraiment besoin?
Pierre-Yves McSween
(Don Club Lions)
- La marche des nuages t. 1-2
Josée Ouimet
- Les chevaliers d'Antarès t. 5
Anne Robillard
(Don Club Lions)
- Mon premier livre de recettes
Ricardo
- Le club des joyeuses divorcées
Évelyne Gauthier
- Votre santé sans risque
Dr Frédéric Saldmann
- La mort d'une princesse
India Desjardins
- Des galettes dont tout le monde parle
Madame Labriski
- Pour toi, Nina
Claire Pontbriand



Horaire d'ouverture

Pour consulter l'horaire régulier de votre bibliothèque, consultez la page 31 de cette édition de l'Info-Mak.

Mot de l'agente culturelle

Bonjour à tous!

Vous remarquerez, avec l'arrivée du beau temps, le déplacement des élèves du pavillon Tremblay vers la bibliothèque, et ce, tous les vendredis jusqu'à la fin de l'année scolaire. Plusieurs activités en lecture et autres activités culturelles leur sont proposées. De plus, nous recevrons, durant le mois de juin, tous les groupes de Passe-Partout à la bibliothèque. Je suis très fière des différents partenariats entre nos milieux.

Avec la fin de l'hiver, une autre session d'ateliers Gym cerveau s'est terminée. Un grand merci à Fernande Bélanger et Diane Rufange pour l'animation à Macamic et à Andrée Larose pour avoir coanimé avec moi l'activité à Colombourg. Chapeau les filles! Gym cerveau reprendra à l'automne.

En avril, la semaine nationale de l'action bénévole se tiendra à la fin du mois.

Pour cette occasion, j'aimerais remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent dans notre communauté et qui contribuent à la réussite de nos services, de nos événements et de nos activités. Je souligne particulièrement l'excellent travail de notre équipe de bénévoles qui gravitent autour de la bibliothèque et qui contribuent à en faire un lieu culturel d'une qualité exceptionnelle.

En terminant, je tiens à souligner la contribution importante de Vincent Harvey, stagiaire de la SADC à la bibliothèque. Un grand merci, Vincent, pour l'apport à notre bibliothèque. J'ai beaucoup apprécié notre collaboration et je suis heureuse de savoir que tu vas rejoindre notre équipe de bénévoles.

Linda Morin, agente culturelle

Les vendredis BibliOnJoue

Votre bibliothèque vous convie à venir participer à nos soirées **BibliOnJoue**. Avez-vous le goût de venir jouer à des jeux de société tout en socialisant et en ayant du plaisir? Venez nous rejoindre les vendredis soir, toutes les deux semaines, de 19 heures à 20 heures 30.

Les activités ont débuté le 10 mars.

L'activité est gratuite et offerte à tous.

Pour information, contactez votre bibliothèque ou suivez-nous sur Facebook. Venez vous amuser et vivre des moments de plaisir avec nous!

Exposition **« 100 ans de maire en maire »**

La Bibliothèque municipale Desjardins est fière de présenter à la population sa première exposition sous le thème « 100 ans de maire en maire ». En lien avec le 100^e de la Ville, l'exposition de photos présente une rétrospective historique des maires ayant œuvré à la Ville de Macamic, à la municipalité de paroisse de Macamic (1918-2001) et à la municipalité de Colombourg (1926 à 2002).

L'exposition de photos se déroulera de la mi-mars à la fin juillet; vous pourrez venir la contempler aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Par la suite, les photos seront exposées à l'hôtel de ville, de façon permanente.

Cette exposition est possible grâce au travail de madame France Dion et de

monsieur Claude N. Morin, maire de Macamic.

Concours Gaston Lagaffe **« M'enfin 60 ans? »**

Dans le cadre de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur au mois d'avril, Gaston Lagaffe sera à l'honneur; pour ce faire, un concours aura lieu du 1^{er} au 25 avril; à gagner, 10 exemplaires de *Gaston : L'anniv' de Lagaffe*, hors-série 60 ans, gracieuseté du réseau BIBLIO. Pour participer, vous devez vous rendre à la bibliothèque et y remplir le coupon-tirage lorsque vous faites un emprunt. Le tirage aura lieu le 10 mai prochain.

Matinée visionnement Gaston Lagaffe

Dans le cadre de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, la bibliothèque vous invite à son heure du conte spéciale Gaston Lagaffe, le 22 avril prochain, à partir de 10 heures. Une surprise vous sera offerte pour l'occasion. Invitation ouverte à tous.

Festival Scholastic

La Bibliothèque municipale Desjardins est fière de s'associer avec le CPE Bout d'Chou de Macamic, dans le cadre du

Festival Scholastic, qui se déroulera le samedi 29 avril, de 9 heures à 16 heures, au CPE Bout d'Chou de Macamic. Le Festival Scolastic est consacré à la vente de livres pour enfants et adolescents. En achetant des livres pour vos enfants, vous leur permettez de s'ouvrir à la lecture tout en redonnant à la communauté.



Le mois des Petits bonheurs

Dans le cadre du Festival Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue, votre bibliothèque est fière de s'associer au festival afin d'y présenter des activités culturelles, tout au long du mois de mai.

Petits bonheurs est un organisme de diffusion culturelle qui vise à sensibiliser les enfants de 0 à 6 ans aux différentes disciplines artistiques et à leur permettre d'explorer le monde de la création.

Programmation du Festival Petits bonheurs à la bibliothèque de Macamic

Heure du conte en musique

L'heure du conte mettra en vedette deux artistes de l'École de musique d'Abitibi-Ouest, les sœurs Alex-Ann et Rosalie Caron. Sur des airs de mandoline, un

conte sur la musique et la danse irlandaises sera raconté. Les enfants auront, par la même occasion, la chance de pratiquer des pas de danse.

Date : le samedi 6 mai

Heure : 14 heures

Du langage au jeu

L'atelier parents-enfants vise à sensibiliser les parents d'enfants d'âge préscolaire à certains apprentissages reliés au langage. L'activité se déroule sous forme de période de jeux de société familiale à l'aide des différents jeux de la série Placote et autres.

Date : le samedi 13 mai

Heure : 10 heures

Quand mes grands-parents racontent une histoire

Rencontre destinée aux enfants d'âge préscolaire et primaire et à leurs grands-parents (interdit aux parents). Contes, activité et temps libre pour bouquiner.

Date : le samedi 20 mai

Heure : 10 heures

Pièce de théâtre : Jérémie a un lion Troupe : Tortue Berlué

Les petits sont conviés à un spectacle à bord d'un autobus scolaire. Venez suivre l'histoire palpitante d'un petit garçon qui fera un voyage extraordinaire dans une

jungle magique afin de vaincre le lion qui l'habite.

Tortue Berlué vous prévient, l'expérience sera immersive et surprenante!

N.B. La pièce de théâtre s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans. Les billets sont gratuits et seront disponibles à la bibliothèque, à partir du 17 avril. Ils sont obligatoires pour y assister. Le nombre de billets est limité (60 billets).

Date : le samedi 27 mai

Heure : 11 heures

Lieu : parc Émile-Lesage en face de la bibliothèque

Pique-nique de lecture et lancement de deux croque-livres

Les enfants et leurs parents sont invités à un pique-nique et à une période de lecture familiale au parc. Chaque famille se doit d'apporter son repas. La Bibliothèque municipale profitera de l'occasion pour lancer deux croque-livres, offerts gratuitement par le Comité intersectoriel du Salon du livre de La Sarre selon une initiative des élèves de 1^{re}-2^e années de l'école Bellefeuille d'Authier-Nord. En cas de mauvais temps, l'activité se tiendra sur la terrasse ou à l'intérieur de la Bibliothèque municipale Desjardins.

Date : le samedi 27 mai

Heure : 12 heures

Lieu : parc Émile-Lesage en face de la bibliothèque

Distribution d'arbres

Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts qui se tiendra durant le mois de mai, le Comité du 100^e, en collaboration avec la bibliothèque et l'AFAT, organisera à nouveau cette année une distribution d'arbres pour la population. L'activité se déroulera le samedi 27 mai, de 10 heures à 16 heures, au parc Émile-Lesage. Comme il y aura de l'animation cette journée-là, vous pouvez venir participer à l'activité pique-nique de lecture et au lancement de deux croque-livres.

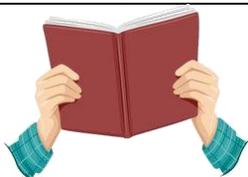
Table thématique

Pour souligner le mois, avril est réservé aux activités manuelles (tricot, broderie, crochet, etc.) Par ailleurs, le Cercle de Fermières aura tenu, au début du mois d'avril, sa réunion mensuelle à la bibliothèque. La thématique de mai sera consacrée au mois de l'arbre et au jardinage.

Bibliothèque municipale de Colombourg

819 333-5783

Nouveautés (Colombourg)



- La galerie des jalousies t. 3
Marie-Bernadette Dupuy
- Les bijoux de la sorcière
Juliette Benzoni
- Michel Pageau trappeur
Françoise Perriot
- Tunnels t. 1 à 6
Rodrigue Gordon et Brian Williams
- Les ailes d'Alexanne t. 7
Anne Robillard
- Sarah et moi t. 2

Horaire d'ouverture

Pour consulter l'horaire régulier de votre bibliothèque, consultez la page 31 de cette édition de l'Info-Mak.

Gym cerveau

C'est le 8 mars dernier qu'a débuté une première session de cinq ateliers Gym cerveau à la salle communautaire de Colombourg avec, pour animatrices, Andrée Larose et Linda Morin. L'activité a été bien accueillie avec une vingtaine d'inscriptions. L'activité reprendra l'automne prochain.

En collaboration avec la bibliothèque, le programme Gym cerveau est un programme d'ateliers stimulants qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, désireuses de maintenir et de stimuler leur activité cérébrale et de créer des liens avec d'autres personnes de la communauté.

Distribution d'arbres

Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts qui se tiendra durant le mois de mai, le comité de la bibliothèque de Colombourg, en collaboration avec l'AFAT, organisera à nouveau cette année une distribution d'arbres pour la population le samedi 27 mai, de 14 heures à 16 heures. La distribution aura lieu à la salle communautaire. Pour toute information, vous pouvez contacter madame Noëlla Royer à la bibliothèque.

La page communautaire

Club de l'Âge d'or de Macamic recherche traiteur

Le Club de l'Âge d'Or de Macamic est à la recherche d'un traiteur pour la préparation de repas lors d'événements ou de location de la salle. Votre offre de services devra comprendre les choix d'aliments servis, le coût et les services.

Votre offre de services peut être envoyée par courriel au basti@cablevision.qc.ca ou vous pouvez contacter monsieur Jacques Bastien au 819 782-4234.

Vente de garage de la fabrique de Colombourg

La fabrique de Colombourg organise une vente de garage les 27 et 28 mai, à la salle communautaire de l'endroit. Il y aura, par la même occasion, distribution d'arbres. Venez en grand nombre.

Brunch fête des Mères (Colombourg)

Il y aura un brunch pour la fête des Mères le 14 mai, à la salle communautaire de l'endroit, dès 10 heures 15. Donnez un

congé à votre maman et venez déguster un brunch. Il y aura des prix de présence. Venez en grand nombre.

La fabrique

CPA de Macamic aux Jeux du Québec

Le Club de patinage artistique de Macamic tient à féliciter les patineuses suivantes pour leurs remarquables performances lors de la finale régionale Patinage Star/Jeux du Québec qui se tenait à Notre-Dame-du-Nord en janvier dernier.



De gauche à droite : Sarah-Jade Henri-Thériault (or), Éverie Nicol (argent), Émy Parent (argent), Caroline Lemire (bronze), Elsa Coulombe (bronze),

Daryane Lepage (or), Sarah Julien (or),
Stéphanie Cloutier (bronze)

Ces patineuses se sont mérité une participation à la finale provinciale de patinage Star/ Michel-Proulx à Victoriaville en mars. Il s'agit de la plus grande délégation du Club à participer à ces finales provinciales.

Le CPA Macamic veut aussi remercier ses patineurs et patineuses pour l'excellent taux de participation à la compétition Invitation Gaby-Labonne qui se déroulait à La Sarre en février dernier. Une trentaine de patineurs ont pris part à l'événement, ce qui constituait un record de participation pour le Club à cette compétition.

Bravo à nos patineurs et patineuses!

Des nouvelles de votre Comité jeunesse de Macamic

Depuis le mois de janvier, les jeunes du Comité jeunesse ont commencé à intégrer, une fois par mois, des ateliers de cuisine collective dans leur local. Au mois de février, les jeunes ont fait un souper entre eux afin de célébrer la St-Valentin, un beau souper collectif où le plaisir était au rendez-vous. De plus, le mois de mars étant le mois de

l'alimentation, tous les mardis de mars, durant les heures d'ouverture du local, les jeunes ont été invités à une dégustation de nouveaux aliments bons pour la santé.

Durant la relâche scolaire, plusieurs activités étaient proposées, mais malheureusement, le manque d'inscriptions nous a forcés à annuler. Par contre, quelques jeunes de notre Comité ont voulu faire une sortie au centre de ski alpin malgré la température froide. Nous y sommes donc allés en voiture et nous avons eu beaucoup de plaisir.

Depuis plusieurs mois, la Table des partenaires Jeunes en milieu des cinq MRC (regroupement des Comités jeunesse en AT) travaille à organiser le colloque SORS DU CADRE, un colloque régional en prévention des dépendances chez les jeunes, qui aura lieu les 21 et 22 avril prochain, au Centre des congrès de Rouyn-Noranda. À cette occasion, on y proposera des ateliers, des conférences et 35 exposants seront sur place pour traiter du sujet. La journée du 21 est pour les intervenants et un social est organisé en soirée pour les jeunes. La journée du 22 est dédiée aux parents et aux ados. Le colloque est financé grâce au Fonds des initiatives communautaires de la Stratégie

antidrogue de Santé Canada. Pour information, consultez la page Facebook Colloque SORS DU CADRE.

Le 17 février dernier, tout près de 40 jeunes des Comités jeunesse ont participé à une joute des Huskies contre l'Océanic de Rimouski, à Rouyn-Noranda. Afin de mettre l'accent sur la persévérance scolaire, l'activité et le transport en autobus leur ont été offerts gratuitement.

Pour finir, les animateurs et superviseurs invitent les jeunes, qui veulent participer, à réfléchir à une activité ou une sortie qu'ils aimeraient faire en fin d'année avec les Comités jeunesse. On tient à rappeler que toutes nos activités sont décidées en fonction des intérêts des jeunes.

Pour information, communiquez avec nous sur la page Facebook Comités jeunesse en milieu rural d'Abitibi-Ouest ou au bureau les mardis et les jeudis au 819 333-2757.

Au plaisir de vous voir!

Cindy Boucher, animatrice au local de Macamic

Déjeuner crêpes

L'OPP vous invite à sa prochaine activité de financement; n'hésitez pas à y amener famille et amis, le déjeuner est ouvert à tous!

Tous les profits serviront à organiser d'autres palpitantes activités aux pavillons Tremblay et Le Séjour.

Date : dimanche 23 avril 2017

Heure : 8 h 30 -13 h

Lieu : salle en haut de l'aréna de Macamic (Centre Joachim-Tremblay)

Adultes : 8 \$ (Prévente)
10 \$ (Sur place)
Enfants : 4 \$ (Prévente)
(5-12 ans) 6 \$ (Sur place)
Enfants 4 ans et moins : gratuit

Au menu : à volonté

Crêpes

Sirop d'érable et coulis de fruits

Coulis de sucre à la crème

Café, lait, jus

Ambiance musicale

Vous pouvez vous procurer des billets de différentes façons :

Sur place

Auprès des membres de l'OPP

Dépanneur 111

Rubrique informative

Affichage du nombre de jours sans intervention sur le panneau électronique

Suite à de nombreux commentaires, nous désirons faire le point et informer la population sur les raisons de la faute grammaticale de l'affichage du « Nombre de jours sans intervention » de la *Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon* sur le panneau électronique; en effet, il manque un **s** au mot **jour** dans la partie du bas lorsque le compte des jours atteint le chiffre 2 et les chiffres suivants.



Nous sommes conscients de cette erreur évidente, mais il nous est impossible d'appliquer la correction nécessaire.

Premièrement, d'un côté technique, vous devez savoir que l'affiche du nombre de jours sans intervention est divisée en deux parties distinctes sur le panneau :

La **partie du haut** est une affiche personnalisée : le montage a été fait par la personne responsable du panneau et les modifications sont donc possibles.

Quant à la **partie du bas**, où l'on voit le chiffre et le mot jour sans s, l'affichage est contrôlé par **une application intégrée au logiciel** de gestion du panneau. Cette application permet de changer automatiquement le nombre de jours dès qu'il est minuit. Nous pouvons indiquer à l'application la date de la dernière intervention afin de remettre le compte à zéro, choisir la couleur et la taille du texte, **mais il nous est impossible de corriger l'erreur en ajoutant un s au mot jour** et il nous est également impossible d'enlever le mot jour et de laisser seulement l'affichage du chiffre.

La seule solution pour l'instant est d'attendre une mise à jour prochaine du logiciel et espérer que cette mise à jour corrigera peut-être cette erreur.

Source : Annick Gaudet, adjointe administrative

100^e anniversaire de Macamic

Le Carnaval d'hiver du 100^e a eu lieu le 25 février dernier en association avec le Club Lions de Macamic qui a organisé le tournoi de pêche. Sur les 150 trous disponibles, deux trous n'ont pas trouvé preneurs; plus de 20 poissons se sont fait prendre à l'hameçon pour la plus grande joie des pêcheurs.

C'est sous une température agréable et changeante qu'environ 500 participants ont pu profiter de randonnées en Bombardier et en traîneaux à chiens et se restaurer en café, en chocolat chaud et en « timbits », le tout offert par le Comité du 100^e.

Nous avons aussi eu le plaisir de nous associer avec la brigade des pompiers qui ont travaillé, depuis environ un mois, à la réalisation et à l'entretien d'un anneau de glace. Quelques jours avant le Carnaval, la glace était d'une excellente qualité, mais les conditions de la météo qui ont suivi ont malheureusement endommagé l'état de la glace; quelques personnes ont quand même chaussé leurs patins.

Vers 17 heures, plus de 200 personnes se sont rendues au Centre Joachim-Tremblay pour le souper-spaghetti

organisé par le Cercle de Fermières et les Chevaliers de Colomb conseil 3293 de Macamic.

La remise des prix a débuté vers 19 heures. Le premier prix du tournoi de pêche a fait deux gagnants qui sont arrivés ex aequo, Samuel Carreau et Dave Lépine se sont partagés le 5 000 \$ pour la plus longue prise; Rachel Brochu a eu le 2^e prix, soit 1 000 \$ et Gaétan Tremblay a gagné le prix de 100 \$ pour les pêcheurs chanceux et non gagnants. Les 10 prix de 100 \$ ont été gagnés par Jonathan Bruneau, Stéphane Labbé, Marc Thériault, Mathieu Nicol, Éric Alain, Dany Labranche, Maude Lemieux, Serge Boisclair, Sylvie Morin et Karine Leblanc.

Les cartes-cadeaux de 20 \$ offertes par le Comité du 100^e ont été gagnées par Sandra Labbé-Corriveau, Diane Paradis, Bradley St-Pierre, Serge Aubé, Réjean Letendre et Marcel Paradis.

Le 50/50 au montant de 420 \$ a été remporté par André Laplante, les deux paniers-cadeaux, une gracieuseté de la Pharmacie Jean Coutu, ont été gagnés par Guy Bruneau et Fernand Marcoux et le chèque-cadeau de ElKoza par Marlène Audet. Dix autres personnes se

sont méritées des carnets de notes du 100^e.

Un grand merci à notre partenaire de la saison Hiver Féérique, Marché Grenier Bonichoix, à nos partenaires pour le Carnaval, le Club Lions de Macamic et Hecla Québec ainsi qu'à nos partenaires associés, la brigade des pompiers de Macamic, le Cercle de Fermières Macamic et les Chevaliers de Colomb conseil 3293 Macamic. C'est grâce à la synergie de cette association que le Carnaval du 100^e fut une réussite totale.

Plus de 90 personnes ont assisté à notre 3^e conférence de presse, le 14 mars, pour le lancement de la **saison Printemps Enchanteur**, dont le **partenaire financier est Sécurité Mirado**. Nous avons eu le plaisir de recevoir monsieur Émilien Bélanger, concepteur du train du 100^e, qui nous a parlé des œuvres qu'il a réalisées et toute la passion qu'il éprouve à la création de ses sculptures métalliques.

Afin de perpétuer le souvenir des Fêtes du 100^e de Macamic, le Comité du 100^e a proposé à **la firme DMC Soudure inc. de fabriquer une capsule temporelle; monsieur Denis Marion, propriétaire de DMC Soudure**, n'a pas hésité à

embarquer dans l'aventure et a fabriqué une capsule de bonne dimension qui pourra recueillir les artefacts des Macamicois.

La capsule sera scellée et entreposée à la bibliothèque et, lors des Fêtes du 125^e, elle sera descellée et ouverte; on procédera alors à la distribution des artefacts, selon les inscriptions.

Tous les citoyens de Macamic pourront participer. Le format maximum est une enveloppe de format lettre (8½ x 11 ou 21,59 cm x 27,94 cm); vous pourrez y insérer une lettre, des photos, un article de journal, une revue, un dessin, des pièces de monnaie, un CD, un DVD, une clé USB, des talons de billets de toutes sortes, hockey, spectacles, cinéma, etc.

Nous invitons les responsables des associations, des organismes, des clubs, etc. à écrire une lettre à la personne qui occupera leur poste dans 25 ans et à inviter leurs membres à participer à l'aventure.

En ce qui concerne les écoles, les élèves peuvent participer, individuellement et par classe; les enseignants sont aussi invités à participer.

Les propriétaires des commerces sont aussi invités à écrire à leurs successeurs dans 25 ans.

Les conditions :

Chaque enveloppe doit être identifiée par la personne ou le groupe qui l'écrit avec son titre et le titre de la personne ou du groupe à qui elle est destinée. Les personnes qui le désirent peuvent également s'auto-écrire.

Le tout doit nous parvenir dans une enveloppe, un format plus petit est aussi accepté. La date limite pour le dépôt dans la capsule est le 16 juillet 2017.

Nous vous invitons à perpétuer « Un train de souvenirs » en plaçant un item dans la capsule temporelle du 100^e.

Merci à DMC Soudure pour la capsule temporelle du 100^e.

Nous avons également fait le dévoilement de notre programmation; voici la liste des activités proposées. Au moment de la publication de l'Info-Mak, plusieurs activités auront déjà eu lieu.

1^{er} avril à 17 h : Souper Talent-Show au Centre Joachim-Tremblay, spectacle de talents locaux; plus de 25 artistes

présents. Le billet, au coût de 20 \$, inclut un souper trois services. Le partenaire financier associé à l'activité est Ameublement BrandSource Ouellet

8-9 avril : Spectacle du Club de patinage artistique LES FANTAISISTES au Centre Joachim-Tremblay

9 avril : Comédie L'AMITIÉ SAUVE L'AUBERGE inspirée des Belles Histoires des Pays d'en haut. Deux représentations : 15 h et 19 h au sous-sol de l'église, 10 \$ adultes, 5 \$ 6 à 12 ans

6 mai : FUN-O-LIONS au Centre Joachim-Tremblay

Première baignade au lac

16 mai : Conférence de presse à 17 h à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic pour le lancement de la saison Été Rayonnant

20 mai : Démonstration par les pompiers : cabane en feu, cabane de fumée, feu de cuisson, feu de mégot; endroit à confirmer

20-21 mai : Présentation par l'Association des trappeurs d'Abitibi-Ouest, au Centre Joachim-Tremblay

4 juin : Messe des Fermières à 11 h

Surveillez l'horaire des activités sur le panneau électronique.

La vente des billets pour le souper des retrouvailles du 22 juillet 2017 est en cours. Vous pouvez vous procurer vos billets au coût de 35 \$ par personne, en allant sur le site TicketAcces.net. Vous avez le choix de différentes sections qui ont été délimitées sur la patinoire afin de pouvoir accueillir 1 244 convives. Si les demandes dépassent la capacité de la patinoire, nous allons utiliser la salle du 1^{er} étage.

À notre spectacle de musique irlandaise et dégustation de bières de sélection, dont le partenaire financier associé était Nicol Auto, plus de 130 personnes ont été charmées par les interprétations musicales et la dégustation.

Nous sommes très fiers de la participation de la population à toutes nos activités, votre présence est le carburant qui nous alimente et nous assure l'énergie de continuer, avec entrain, à la réalisation de cette grande fête mémorable.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez contacter Yvon Gagné, coordonnateur des Fêtes du 100^e, au 819 782-4604, poste 225 ou par courriel à ygagne.macamic@mrcao.qc.ca

Gilles Parent, président du Comité du 100^e

**BRIGADE DES POMPIERS
VOLONTAIRES
73, rue Principale
MACAMIC Qc**

VISITE DES RÉSIDENCES



Avec l'application du schéma de couverture de risques, adoptée au sein de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest, la façon d'effectuer les visites des résidences dans les municipalités faisant partie de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon, dont Macamic fait partie, a quelque peu changé.

L'objectif est de rejoindre 100 % des résidents, donc zéro absent, sur une période de cinq ans. En 2016, une partie de Macamic a été faite; au cours de l'année 2017, une autre partie de Macamic sera faite de même que pour les municipalités d'Authier, Authier-Nord et Chazel.

Dans les années passées, les visites se faisaient principalement au cours du mois de mai; dorénavant, elles se feront à tout moment de l'année. Toutefois, l'emphase sera mise au cours du mois de mai.

Lors de ces visites, il y aura toujours la vérification des détecteurs de fumée, qui est obligatoire à chaque étage. À cela s'ajoutent principalement la vérification du dégagement du panneau électrique et l'identification des circuits électriques, l'accumulation de matières combustibles et de liquides inflammables mal entreposés.

Pour effectuer ces visites, il va de soi que les pompiers seront très bien identifiés avec leur uniforme; lorsqu'ils frapperont à votre porte, prenez le temps de bien les recevoir.

Le printemps, ce n'est pas seulement le temps des visites; lorsque tout cet

amoncellement de neige sera chose du passé et que les beaux jours ensoleillés seront de retour, pour certains, ce sera la joie de s'adonner au brûlage du foin et du gazon mort.

Ce genre de feu, qui peut s'avérer coûteux, est interdit et certaines personnes l'ont appris à leurs dépens en y perdant ou en y endommageant des bâtiments, des véhicules et autres. La meilleure façon de ne pas être le prochain sur la liste est de ne pas recourir à cette méthode.

En 2017, sachons être préventifs.

Roger Alain, secrétaire

Le plan d'aménagement forestier

En aménagement forestier, comme pour tous les autres projets d'aménagement, la clé du succès passe par la planification. Au niveau de la foresterie privée, une bonne planification passe par un plan d'aménagement forestier (PAF).

C'est dans une optique d'aménagement forestier durable que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs oblige les propriétaires désirant profiter du « Programme d'aide à la mise en valeur

des forêts privées » à se doter d'un plan d'aménagement forestier.

Qu'est-ce qu'un PAF?

Un PAF est un document qui décrit votre terrain; il comprend, entre autres, une cartographie et une description de votre propriété et une liste de travaux suggérés pour sa mise en valeur forestière, et ce, en fonction de ses caractéristiques.

Votre PAF comprendra une description de chacun des peuplements composant votre boisé : âge, densité, hauteur; par la suite, des travaux vous sont suggérés en fonction de la caractérisation qui en a été faite et selon un échancier précis. Les suggestions peuvent aller de la « coupe totale » à « aucune intervention » en passant par différents travaux d'aménagement (reboisement, entretien, éclaircie, etc.). Des suggestions de travaux pour conserver ou améliorer la qualité de l'habitat de la petite faune peuvent également faire partie d'un plan.

Un PAF est valide pour une période de 10 ans.

Qui peut le préparer?

Qui de mieux qu'un spécialiste en foresterie pour vous aider à planifier l'aménagement de votre boisé? N'importe quel ingénieur forestier peut

préparer et signer un plan d'aménagement forestier.

À quoi ça sert?

Le plan d'aménagement forestier sert premièrement à bien connaître votre boisé. Il vous permet d'y réaliser des travaux d'aménagement forestier dans une perspective de développement durable. En suivant les suggestions qui y sont présentées, vous assurerez le développement durable de votre boisé tout en vous assurant d'en retirer le maximum.

En second lieu, le PAF est un prérequis pour obtenir des subventions pour aménager votre propriété.

Une aide financière pour mon lot?

L'Agence de mise en valeur des forêts privées peut vous aider financièrement et techniquement pour divers travaux d'aménagement sur votre propriété.

Selon le type de travaux, l'Agence pourrait financer entre 80 et 95 % de vos travaux d'aménagement; cette aide s'applique à des travaux concernant la préparation de terrains en vue du reboisement, le reboisement, l'entretien des plantations ainsi que des travaux d'éclaircie commerciale.

Pour bénéficier de cette aide financière, consultez l'un de nos conseillers forestiers accrédités de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi :

- ✓ **Coopérative agroforestière
Kinojévis-Abijévis**
819 762-8699
- ✓ **Coopérative de travail de Guyenne**
819 732-0100
- ✓ **Coopérative forestière St-Dominique**
819 732-5723 ou 819 333-3472
- ✓ **Groupement forestier coopératif
Abitibi**
819 339-2083
- ✓ **Roulec**
819 784-2070
- ✓ **Sylviculture Lavérendrye**
819 727-9127

Benoît Mandeville ing.f.
Secrétaire général
Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de l'Abitibi
70, rue Principale
Macamic Québec
J0Z 2S0
819 782-4604, poste 233
www.arfpa.ca

**Le Comité des usagers des Aurores-
Boréales invite la population de
l'Abitibi-Ouest à son Assemblée
générale annuelle**

Le bilan des activités de l'année 2016-2017 pour le comité des usagers et les comités de résidents des CHSLD de La Sarre, de Macamic et de Palmarolle y sera présenté ainsi que les projets pour la prochaine année.

C'est donc un rendez-vous :

Date : le 19 avril 2017

Heure : 19 h à 21 h

Lieu : Salle communautaire aux Jardins
du Patrimoine, 100, rue des
Pionniers, La Sarre

Pour information supplémentaire :

Bureau : 819 782-4661, poste 3402

Cellulaire : 819 301-4161

Courriel :

08_comite_usagers_AB@ssss.gouv.qc.ca

Céline Hubert

Présidente du Comité des usagers



CONCOURS
Je m'abonne à la
Chronique verte 

Abonnez-vous à la **Chronique verte** électronique
de la **MRC d'Abitibi-Ouest** et courez la chance de gagner :

1^{er} PRIX
Forfait touristique d'une journée en Abitibi-Ouest
Choix d'une thématique : Découverte nature / Parcours agro / Expérience culturelle
Valeur approximative de **500 \$**

2^e PRIX
Bac à compost domestique
Valeur de **80 \$**

Abonnez-vous et consultez les règlements
du concours au www.mrcao.qc.ca




PRIORITÉ AUX ÉTUDES!
LES ÉTUDIANTS DE LA RÉGION
SONT ACTUELLEMENT EN ZONE D'EXAMENS!

La période d'examens commence dès le début mai pour les élèves de nos écoles secondaires.

Parents et employeurs, soyez vigilants!

Participez à mettre en place toutes les conditions gagnantes pour favoriser la réussite.

C'est important, nos jeunes sont la relève, les futurs parents et employeurs de demain !

**COMITÉ DE LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE ABITIBI-OUEST**



Le calendrier des activités

<u>Avril</u>	23	Déjeuner crêpes organisé par l'OPP de 8 heures 30 à 13 heures dans la salle en haut du Centre Joachim-Tremblay
	29	Festival Scholastic de 9 heures à 16 heures au CPE Bout d'Chou de Macamic
<u>Mai</u>	1	Réunion du conseil municipal à 19 heures à la salle communautaire de Colombourg
	7	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	9	Réunion du Cercle de Fermières de Colombourg à 13 heures
	12	Réunion du Cercle de Fermières de Macamic au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay à 19 heures
	14	Brunch de la fête des Mères à la salle communautaire de Colombourg dès 10 heures 15
	16	Conférence de presse à 17 heures à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic pour le lancement de la saison Été Rayonnant
<u>Juin</u>	4	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	5	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures

Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures
19 heures à 20 heures 30

Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Mercredi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30

Samedi : 10 heures à 12 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 8 juin 2017, **la date limite pour apporter vos textes est le 12 mai 2017**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com

eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	Poste
Monsieur Claude N. Morin	Maire	270
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Guillaume Ratelle	Directeur des travaux publics et dir. général adjoint	224
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Monsieur Yvon Gagné	Coordonnateur des Fêtes du 100 ^e	225

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Coordonnatrice en loisirs	Madame Myriam Audet	230
Animateur en loisirs	Monsieur Marco Desforges	231
Bureau de service	Monsieur Jean Morin	234
Madame Lucette Bastien	Resp. du bingo hebdomadaire à temps partiel	231
Restaurant Centre Joachim-Tremblay	Madame Caroline Depont, concessionnaire privé	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232
Monsieur Benoît Mandeville	Ing. forestier - Agence forêts privées (ARFPA)	233

BIBLIOTHÈQUES

Madame Ginette Labbé	Responsable bibliothèque de Macamic	274
Madame Linda Morin	Agente culturelle	275
Madame Noëlla Royer	Responsable bibliothèque de Colombourg	819 333-5783

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique : macamic@mrcao.qc.ca
 Site Internet : www.villemacamic.qc.ca